

suivre les armées à distance et de recueillir derrière elles les esclaves libérés, mais affamés. Le Yankee ne lâche pas facilement ce qu'il tient, c'est proverbial, et il envoie au pays tout ce qu'il amasse. C'est ainsi que la ville de Woodstock (Vermont) possède une colonie de nègres déjà fort respectable, puisqu'elle compte plus de 400 individus, tous gaillards bien bâtis et choisis. Les consignataires de cette précieuse... marchandise n'ont pas trouvé moyen de les mieux employer, par pure raison commerciale et pour se dédommager de la disette du coton, que de les mettre en vente; c'est-à-dire de les offrir comme remplaçants dans les rangs de l'armée, pour aider leurs frères à reconquérir la liberté. Ils gagnent 300 dollars par tête et désirent sans nul doute que la guerre dure le plus longtemps possible et que tous les nègres du Sud viennent se purifier dans l'atmosphère libérale de la philanthropie Nouvelle-Angleterre.

SITUATION DE LA BANQUE DE FRANCE

ET DE SES SUCCURSALES

Le 14 juillet 1864, au matin.

ACTIF	
Argent monnayé et lingots	266.890.961 30
Paris et dans les succursales	
Effets échus hier, à recevoir ce jour	473.534 44
Portefeuille de Paris, dont 85,560,481 fr. 98 c. provenant des succursales	351.078.822 86
Portefeuille des succursales, effets sur place	313.108.624
Avances sur lingots et monnaies	23.833.597 55
Avances sur lingots et monnaies dans les succursales	3.414.800
Avances sur effets publics français	16.968.900
Avances sur effets publics français dans les succursales	9.571.050
Avances sur actions et obligations de chemins de fer	29.439.700
Avances sur actions et obligations de chemins de fer dans les succursales	19.088.900
Avances sur obligations du Crédit foncier	362.000
Avances sur obligations du Crédit foncier dans les succursales	382.700
Avances à l'Etat (convention du 10 juin 1857)	60.000.000
Rentes de la réserve	12.980.750 14
Rentes, fonds disponibles	36.866.987 91
Rentes immobilisées (loi du 9 juin 1857)	100.000.000
Hôtel et mobilier de la Banque et immeubles des succursales	8.341.002
Dépenses d'administration de la Banque et des succursales	113.418 26
Divers	2.504.902 17
	1.258.418.650 63
PASSIF	
Capital de la Banque	182.500.000
Bénéfices en addition au capital (art. 8, loi du 9 juin 1857)	5.105.668 93
Réserves mobilières	22.105.750 14
Réserves immobilières de la Banque	4.000.000
Billets au porteur en circulation (Banque et succursales)	792.819.275
Billets à ordre et récépissés payables à Paris et dans les succursales	5.376.404 44
Compte courant du Trésor, créditeur	18.430.429 98
Comptes courants de Paris	131.889.202 73
Comptes courants dans les succursales	20.353.280
Dividendes à payer	6.146.069 75
Escompte et intérêts divers à Paris et dans les succursales	3.583.344 57
Récompte du dernier semestre à Paris et dans les succursales	2.588.735 17
Divers	23.575.489 92
	1.258.418.650 63

Certifié conforme aux écritures :
Le conseiller d'Etat, président de section honoraire, gouverneur de la Banque de France, AD. VUITRY.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

L'Agence Havas nous communique les dépêches télégraphiques suivantes :

Turin, 14 juillet.
Le Sénat s'est occupé aujourd'hui de la discussion du budget.

M. Mariani a parlé des relations avec l'Espagne et a demandé la suppression de la légation italienne à Madrid.

Le ministre des affaires étrangères a répondu que l'Italie avait été reconnue par les grandes puissances et qu'elle ne cherchait pas à être reconnue par l'Espagne.

M. Mariani a engagé le gouvernement à prendre possession du collège espagnol de Bologne.

Le président du Conseil a dit que le gouvernement userait de ses droits.

On croit que la session sera close lundi.

Sonthampton, 14 juillet.
Le stamer *Wonder*, venant des lies de la Manche, a apporté la nouvelle qu'un engagement avait eu lieu hier, près de Jersey, entre la corvette fédérale *Kerseage* et le steamer confédéré *Florida*. Le *Kerseage* désespéré s'est réfugié dans le port de Gorey. La *Florida* attend dehors pour renouveler l'engagement.

Berlin, 14 juillet.
On lit dans la *Gazette de la Croix* : Hier on a reçu l'avis officiel qu'un courrier était parti de Copenhague pour Vienne et Berlin avec des offres d'armistice et de paix.

Londres, 14 juillet.
Le bilan hebdomadaire de la Banque d'Angleterre donne les résultats suivants : Diminution : Réserve des billets, 439,745 liv. st.; Encaisse métallique, 229,697 liv. st.; Compte du Trésor, 4,805,327 liv. st.; Portefeuille, 2,699,083 liv. st.

Augmentation : Comptes particuliers, 1,611,331 liv. st.

On assure que ce n'est pas le *Kerseage*, mais un autre navire fédéral, peut-être le *Sacramento*, qui s'est battu hier avec la *Florida*.

Vienne, 14 juillet.
La *Correspondance générale* déclare que la nouvelle, expédiée de Turin, touchant l'existence de bandes de brigands en Venetie, est dénuée de tout fondement.

Francfort, 14 juillet.
Dans la séance tenue aujourd'hui par la Diète germanique, la Prusse et l'Autriche ont proposé au duc d'Augustenbourg une invitation analogue à celle qui a été précédemment adressée au grand-duc d'Oldenbourg, à l'effet d'exposer les motifs sur lesquels se basent ses prétentions à la succession des Duches.

Le vote sur cette proposition a été ajourné à la prochaine séance.

Lisbonne, 14 juillet.
Le *Bearn*, des Messageries impériales, est arrivé ici aujourd'hui, à midi, venant du Brésil, avec 261 passagers à bord. Il est reparti avec 202. Etat sanitaire bon.

Cours à Rio : sur Paris, 347 à 350; sur Londres, 27 1/4 à 27 3/8. Café 1^{re} bonne 7,000 à 7,100, 2793 sacs à bords. Coton 240 balles. Arrivages dans la quinzaine, 52 000 sacs. Stock, 50,000 sacs.

Cours à Buenos-Ayres : sur Paris 5,24 à 5,88 la piastre forte, sur Londres, 50 1/4 50 3/8 onces, 400 piastres, papier.

Cours à Montevideo : sur Paris, 8330, sur Londres, 52.

Madrid, 14 juillet.
L'*Epoca* assure que les précautions prises, le 6, à Madrid, n'étaient pas inutiles. Les conjurés devaient s'emparer du télégraphe, annoncer aux provinces que la capitale était soulevée et attendre l'effet de cette nouvelle.

Constantinople, 15 juillet.
Quelques modifications dans l'organisation du Liban viennent d'être convenues

entre la Porte et l'ambassade de France pour la modification des conventions de 1860, ces modifications sont toutes conçues dans l'intérêt des catholiques d'Orient, dont les intérêts sont sauvegardés plus complètement que par le passé.

Turin, 15 juillet.
Les bruits d'expéditions garibaldiennes sont controuvés.

Londres, 15 juillet.
Le *Morning Post* contenant de nouvelles authentiques des dépêches qu'il a publiées et il annonce qu'il en publiera d'autres d'une date plus récente. Nous verrons, dit la feuille anglaise, si M. de Bismark les tiendra.

Chambre des Communes.
Sir Cardwell, répondant à M. Farquhar, constate que les dépêches publiées par les journaux relativement à un échec des troupes anglaises dans la Nouvelle-Zélande sont exactes en substance. Sir Cardwell ajoute que cet échec a eu pour cause les difficultés rencontrées dans l'intérieur du pays.

Londres, 14 juillet, soir.
Chambre des Communes.
M. Griffith appelle l'attention de la Chambre sur le bruit que la Prusse exigerait comme conditions de la paix, le paiement de onze millions de livres sterling et la cession de la marine danoise. Il demande si les ministres sont disposés à considérer ce dernier point avec indifférence.

Lord Palmerston répond que le gouvernement n'a reçu aucune information relativement à une proposition si monstrueuse.

M. Fitzgerald demande si le gouvernement ne sait rien de la conclusion d'un armistice et des négociations qui se poursuivent.

Lord Palmerston répond : Nous avons des raisons de croire que des propositions ont été faites pour un armistice, mais j'ignore s'il a été conclu.

Turin, 14 juillet.
Chambre des Députés.
M. Lanza annonce que la commission d'enquête sur les chemins de fer méridionaux a terminé son rapport. Il demande que la chambre se constitue en comité secret pour en entendre la lecture et prendre ensuite une décision au sujet de la discussion publique.

M. Bastoggi demande que la lecture soit faite en séance publique.

Cette proposition est adoptée.

Le même indique la séance de demain pour la lecture du rapport.

CHRONIQUE LOCALE & DÉPARTEMENTALE

Le *Moniteur* publie l'avis suivant au sujet des rentes mixtes :
Les demandeurs ayant pour objet l'échange d'inscription de rentes 3% nominatif ou au porteur, contre des titres mixtes nominatifs pourvus de coupons d'arrérages payables au porteur, conformément au décret impérial du 18 juin 1864 et à l'arrêté du ministre des finances du 6 juillet courant, seront reçus à partir de lundi prochain 18 juillet, savoir :
A Paris, au bureau des transferts, à la Bourse de 10 heures à 11 heures et demie.
Dans les départements, à la recette générale et aux recettes d'arrondissement.

On lit dans le *Nord* : « La discussion sur la question du taux de l'intérêt de l'argent a été des plus vives au conseil des ministres. Le nombre de ceux qui soutenaient sa liberté a été à peu près égal au nombre de ceux qui y voient une recon-

naissance légale de l'usure. C'est ce qui a déterminé le Gouvernement à charger une commission spéciale d'étudier un projet qui paraît dès aujourd'hui condamné, comme il l'a déjà été, il y a six ou sept ans.

Le vif intérêt de la discussion sur cette matière dans le conseil des ministres a été le résultat de l'empereur et de l'impératrice, qui ont assisté au Conseil d'Etat, qui ont eu lieu en sa présence. S. M. et S. M. ont émis une opinion qui a été plus nette de la matière.

Un fait intéressant à la fois la France, l'Espagne et l'Algérie, vient d'avoir lieu à Bayonne. Nous voulons parler de l'exposition géographique ouverte avec éclat le dimanche 10 juillet courant. Il est rare de voir une de nos petites villes entreprendre courageusement des œuvres de cette importance et plus particulièrement que celle-ci. Les honoraires sont bons. C'est un bon exemple que Bayonne vient de donner à des cités plus grandes qui feront bien d'en profiter. Quelques hommes dévoués au bien public ont organisé l'exposition Bayonnaise qui promet d'être une des plus belles et des plus complètes, nous dirions presque la plus complète et la plus belle de toutes les expositions de province. Il faut ajouter que la position géographique de Bayonne et son voisinage de l'Espagne l'ont servie à merveille. Les industriels ont répondu avec un réel empressement à l'appel qui leur était fait. Ni Paris, ni Rouen n'ont manqué d'envoyer leurs produits; l'Espagne, dans la partie navarraise surtout, a fait de même, ainsi que les Pyrénées françaises; l'ensemble des produits présente déjà l'aspect le plus attrayant. Notre Algérie, à Bayonne, comme autrefois à Londres et à Paris, figure aux premiers rangs et attire tous les regards.

Nous reviendrons sur ce sujet, quand tous les arrangements seront terminés, car il y a nécessairement encore un peu de confusion; de telles entreprises ne se terminent pas en un jour. L'exposition ne se terminera pas tout à fait, croyez-nous, que vers le commencement d'août, mais, par ce qu'elle est dès à présent, il est facile de pressentir le succès qu'elle doit obtenir.

L'empereur et l'impératrice ne tarderont pas, dit-on, à honorer l'exposition de leur visite. On dit aussi que S. M. la Reine d'Espagne daignera se rendre à Bayonne dans le même but. Ce sera pour la population bayonnaise, un double bonheur et une date heureuse dans ses annales.

Voici le texte de la circulaire adressée par M. le préfet à MM. les sous-préfets et maires du département, relativement au service des pompes à incendie :
Messieurs, je viens d'adresser dans plusieurs communes, non encore pourvues de pompes à incendie, une circulaire que je crois utile de reproduire pour la publicité à y donner. Vous la trouverez ci-après :
Lille, le 6 juillet 1864.
Monsieur le maire, à différentes reprises, mes prédécesseurs et moi avons appelé votre attention particulière sur la nécessité de pourvoir, dans votre commune, à l'organisation d'un service de secours contre l'incendie.

Cette question mérite toute votre sollicitude, monsieur le maire, et je viens de nouveau insister sur l'opportunité de donner au plus tôt satisfaction, sous ce rapport, aux plus légitimes intérêts des populations. Plusieurs incendies ont, depuis quelque temps, désolé différentes localités du département et dans quelques communes on a vivement regretté l'absence des secours les plus indispensables. Il ne faut pas que votre commune se trouve dans la même condition si un sinistre venait à s'y manifester; il importe, au contraire, d'y pourvoir au plus tôt.

Le conseil général, désireux de secon-

der les efforts des communes, a décidé que, dans un budget départemental, un crédit pour concourir à l'acquisition de pompes à incendie, je suis disposé à participer votre commune à la répartition de ce crédit. De son côté, le conseil municipal, son par un prélèvement sur les ressources disponibles dans la caisse communale, soit au moyen d'une souscription volontaire, s'engage à compléter le déficit.

Je ne me rappelle pas que le retard apporté à l'organisation des secours contre l'incendie provient souvent, dans un grand nombre de localités, de la difficulté de pourvoir aux dépenses très-couteuses de l'habillement et de l'équipement des sapeurs-pompiers. On arriverait je pense à de meilleurs résultats dans les communes où cette difficulté arrête, si l'on bornait à une simple blouse d'une forme déterminée, l'uniforme des hommes dévoués qui consentiraient à faire partie de l'organisation. Outre l'avantage d'éviter une dépense peu utile et qui fait souvent renoncer, ce serait moins de gêne pour les sapeurs lorsqu'ils sont appelés à faire le service de la pompe, et, en même temps, on les dispenserait d'avoir à s'occuper de l'entretien et de la conservation de leurs armes. Les classes ainsi disposées répondraient au but de l'institution, et je ne puis appeler avec trop d'instances votre attention sur ce mode simplifié d'organisation de l'utile service des sapeurs-pompiers.

Veillez soumettre au conseil les propositions nécessaires à ce sujet.

Je vous prie, monsieur le Maire, de me faire part, le plus promptement possible, de la suite donnée à cette affaire, et je compte sur votre influence personnelle pour la mener à bonne fin.

Agreez, etc.

CONSEIL MUNICIPAL DE ROUBAIX

Séance extraordinaire du 15 juillet 1864.

Membres présents : MM. Ernest Bayart, maire; Julien Lagache, Constantin Desautel et Renaux-Lemerle, adjoints; Pierre Lepers, Louis Watine, Edouard Hanart, Delbecq Désfontaines, Edouard Delattre, François Duthoit, Auguste Berles, Denis Saintambert, Pierre Parent, Achille Wibaux, Dubar-Delespaul, Henri Ternynck, Edouard Debuchy, Mimerel fils, Charles Brasseur, Achille Dewarthe, conseillers.

Absents : MM. Guillaume Lefebvre, Notté-Bossut, César Piat, Henri Delattre, Jules Deleuere-Dazin, J.-B. Ferret.

M. Pierre Parent est élu secrétaire.

- Le Conseil vote un supplément de crédit de 15,304 fr. pour le prolongement de la rue Pelari.
- Il autorise M. le maire à faire vendre les maisons à démolir pour le percement de ladite rue.
- Il émet à l'unanimité un vote favorable pour l'établissement d'un chemin de fer direct d'Orchies à Somain.
- Il approuve les conditions détaillées par le rapport de M. le maire pour l'emprunt de 450,000 fr.

Un décret du 2 juillet nomme président de la société de secours mutuels dite : Carie des Voyageurs et Employés de bureau, de l'industrie et du commerce, à Lille, M. Jules Brame, député au Corps législatif.

Hier vers six heures du soir, on a trouvé dans le canal de Wasquehal, à environ 200 mètres du pont de Croix, derrière le bois dit *Bois de Wasquehal*, le cadavre d'un enfant nouveau-né, du sexe féminin.

A cette nouvelle, M. le commissaire central de Roubaix s'est immédiatement rendu sur le lieu du crime et a procédé à un commencement d'enquête.

Ce matin, M. le procureur impérial, M. Houzet, médecin, et la gendarmerie de Roubaix se sont à leur tour transportés à votre embarcas, m'a dépêché à votre aide.

La pauvre âme fut prise d'une violente attaque de nerfs. Pendant cette crise, je ne pus me défendre d'une certaine indignation contre la jeune lady, qui au lieu de montrer de l'intérêt pour sa mère, baissait la tête et se pâmait de rire. Dix minutes après, on vit arriver six pages d'honneur la voiture, qui avait pris le grand trot, escortée de Jack, le caracolant à la portière, l'air triomphant.

Mais une grande chaise de poste occupait la place que la duchesse m'avait désignée pour son amie. J'en fus donc réduit à caser mes dames de mon mieux, puis j'allai rendre compte à la princesse du succès de ma mission. Quand je m'approchai de son équipage, l'état-major m'accueillit avec un rictus homérique, partagé par le duc lui-même, tandis qu'O'Grady, les mains sur les flancs, faillit en faire une chute de cheval.

Je m'aperçus que j'avais commis quelque lourde bévue. Néanmoins, décidé à en avoir le cœur net, je m'approchai de la duchesse.

Je suis heureux, lui dis-je, d'annoncer à Votre Grâce, que....

— Voici lady Killimore, interrompit-elle avec hauteur en se tournant vers une vieille dame rechignée.

Quel coup ! J'allai rejoindre mes camarades, qui donnaient un libre cours à leur gaieté.

(La suite au prochain numéro.)

La graine de moutarde, récoltée en France, est supérieure à toutes les graines étrangères.

siderer comme ses égaux ou en faire ses infimes.

J'avais admiré la veille le rare talent de conversation des convives du vice-roi. Pourtant je sentis avec surprise que cette scène corroborait encore mes préjugés.

Je n'eus pas de peine à trouver le logement de mon ami, car sa porte était ouverte, et il chantait de toute la force de ses poumons une chanson populaire en vogue.

« Comment vous trouvez-vous ce matin, Hinton ? » me demanda-t-il.

— Fort bien, capitaine. Mais comment paraîtrai-je à la revue, je n'ai pas amené de chevaux.

— J'ai eu soin d'en faire seller deux, dont un vous est destiné. Ah ! voici venir notre digne confrère et aide de camp, le petit-maitre le plus ignorant et le plus sot. Le connaissez-vous ?

— Non.

— Lord Dudley, mon ami — M. Hinton, un des nôtres, reprit O'Grady en me présentant.

Sa Seigneurie haussa les sourcils, laissa tomber son longnon de son œil et dit, tout en redressant son col devant la glace.

« Ah ! enchanté, — officier de la garde, n'est-ce pas ? »

En ce moment le domestique du capitaine vint déposer une grande carte sur la table.

Délicieux, sur mon âme ! dit lord Dudley, son longnon braqué sur cette carte. — M. et M^{me} Paul Roney prient le capitaine O'Grady de leur faire l'honneur de dîner chez eux, le vendredi 7, à 7 heures et demie du soir. C'est vraiment délicieux ! Naturellement vous ac-

ceptez, O'Grady; vous êtes sans doute l'ami de la maison ?

O'Grady devint tout rouge; ses yeux et le tremblement de ses lèvres trahirent son irritation; mais, se remettant aussitôt, il dit avec un rire forcé :

« Vous irez aussi, n'est-ce pas ? »

— Moi, pardieu non; j'y ai été pris une fois, mais on ne m'y prendra plus.

— Sans doute, reprit O'Grady avec fermeté, nos amis n'ont pas le ton du grand monde; mais je n'hésite pas à le dire, ils se sont montrés très obligeants à mon égard, et je leur porte une profonde et sincère reconnaissance.

— J'avoue que l'on n'est pas fâché de leur glisser une lettre de change dans les moments difficiles; mais s'il faut en récupérer l'escompte en diners, c'est pourtant fort désagréable.

— Néanmoins, répliqua ironiquement O'Grady — j'en demande pardon à votre mémoire — j'ai vu de mes propres yeux votre Seigneurie déployer toute son amabilité à une bonne demi-douzaine de ces diners, pour le moins.

— Cela ne prouve qu'une chose, répondit froidement lord Dudley, c'est que je me suis trouvé par ci par là dans la gêne; mais à présent que mon père commence à se montrer plus large, je pense lâcher Paul une fois pour toutes.

— Je vous crois, dit O'Grady d'un ton accentué auquel il était impossible de se méprendre. — Mais venez, Hinton, il est temps que nous descensions.

A peine étions-nous à cheval que le vice-roi et sa société prirent place dans les équipages de la cour, et aussitôt nous partîmes pour le parc du Phénix.

C'était la première grande revue depuis

l'arrivée du prince, et tout Dublin attendait impatiemment ce spectacle.

Les voitures du nombreux cortège se rangèrent en une ligne le long du champ de manœuvres.

En descendant de son équipage pour monter à cheval, le duc m'aperçut et me présenta à la duchesse; puis il me dit :

« Vous connaissez lady Killimore? N'importe, au surplus vous voyez là-bas sa voiture; ordonnez qu'on la laisse passer. »

Partez au galop, M. Hinton, ajouta la duchesse. Elle a les nerfs si délicats, la pauvre lady Killimore, qu'elle sera saisie d'une frayeur mortelle si elle rencontre des obstacles. Il y a place pour sa voiture à côté de la nôtre.

Tirez-vous avec honneur de votre première mission, me dit tout bas O'Grady; il y a d'ailleurs une jolie demoiselle avec cette dame.

Une infernale musique de cuivre qui jouait à dix pas de moi le *Rule Britannia*, le bruit des voix, le touhou-bou, la nouveauté de la situation, la surexcitation du moment — tout concourait tant à m'assourdir et à me troubler, qu'en donnant de l'épée à ma main, je ne savais sur quel point me porter.

Oh ! j'y suis, pensai-je en apercevant fort loin une calèche jaune attelée de quatre chevaux et entourée de dragons dont les gestes m'annonçaient une altercation.

Une dame d'une remarquable beauté, coiffée d'un bonnet garni de plumes éclatantes, occupait le siège de derrière; à mon arrivée, elle avait une prise plus que vive avec le sergent de la police à cheval.

Il faut retourner sur vos pas, madame; les personnes de la cour peuvent seules suivre cette voie, lui disait-il.

— Mon Dieu ! où est le capitaine O'Grady ? — Impossible qu'on me traite de la sorte. Où êtes-vous, Paul ? Ah ! il s'est éloigné, il n'en fait jamais d'autres. Et vous, Bob Dier, vous restez planté là comme un terme.

Un rire étouffé, parti du siège de devant, attira mes regards sur une jeune personne d'une beauté accomplie. Ce sont bien elles, pensai-je en ôtant mon chapeau et m'inclinant jusqu'à la crinière de mon cheval. « J'ai l'honneur, mesdames, d'être envoyé par le vice-roi pour vous ouvrir un passage. »

A ces mots, les dragons et la police se retirèrent, tandis que la dame, dont l'éloquence était loin tout à l'heure de trahir un être faible, se rejetait dans le fond de sa voiture et se mettait à sangloter.

Parlez donc, chère Louise, dit-elle à sa compagne; quel est cet officier. Est-ce M. Pole? est-ce...

Milady, interrompis-je, je suis M. Hinton, aide-de-camp du vice-roi. La duchesse, craignant pour vos nerfs dans cette bazarre, vous prie de vous rapprocher d'elle.

— On est Paul ? reprit-elle, recouvrant tout à coup son énergie. Si c'est une mystification, jeune gentleman....

— Madame, interrompis-je de nouveau en m'inclinant, il m'est impossible de comprendre....

— Oh ! pardon, M. Hinton; je suis folle de me mêler de vous, d'un officier si jeune et si câlin. — Les yeux bleus les plus doux que je connaisse, dit-elle à mi-voix à sa jeune amie, dont la gaieté faillit alors faire explosion. — Etes-vous réellement envoyé par S. A. R. ?

— Oui, Milady. Le duc, apercevant

vous embarras, m'a dépêché à votre aide.

La pauvre âme fut prise d'une violente attaque de nerfs. Pendant cette crise, je ne pus me défendre d'une certaine indignation contre la jeune lady, qui au lieu de montrer de l'intérêt pour sa mère, baissait la tête et se pâmait de rire. Dix minutes après, on vit arriver six pages d'honneur la voiture, qui avait pris le grand trot, escortée de Jack, le caracolant à la portière, l'air triomphant.

Mais une grande chaise de poste occupait la place que la duchesse m'avait désignée pour son amie. J'en fus donc réduit à caser mes dames de mon mieux, puis j'allai rendre compte à la princesse du succès de ma mission. Quand je m'approchai de son équipage, l'état-major m'accueillit avec un rictus homérique, partagé par le duc lui-même, tandis qu'O'Grady, les mains sur les flancs, faillit en faire une chute de cheval.

Je m'aperçus que j'avais commis quelque lourde bévue. Néanmoins, décidé à en avoir le cœur net, je m'approchai de la duchesse.

Je suis heureux, lui dis-je, d'annoncer à Votre Grâce, que....

— Voici lady Killimore, interrompit-elle avec hauteur en se tournant vers une vieille dame rechignée.

Quel coup ! J'allai rejoindre mes camarades, qui donnaient un libre cours à leur gaieté.

(La suite au prochain numéro.)

La graine de moutarde, récoltée en France, est supérieure à toutes les graines étrangères.